

Votre contact

Madame Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

1,00 jour(s)
7:00 heures

Public

Personnel titulaire de l'attestation de compétence « Amiante – Opérateur de chantier » et devant suivre une formation de recyclage.

10 stagiaires maximum par stage

Pré-requis

Maîtrise orale et écrite du français.

Présentation par l'employeur, d'un document attestant l'**aptitude médicale au poste de travail du travailleur**, délivré par le médecin du travail de l'entreprise (**spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire**).

Le stagiaire doit également disposer des **EPI de base** (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque et une paire de gants). **En l'absence, il ne pourra pas participer aux exercices pratiques, et par conséquent l'attestation de compétence ne pourra pas être validée et délivrée.**

Moyens pédagogiques et supports

Enseignements théoriques avec mises en pratique sur des plates-formes pédagogiques.

Objectifs de la formation

Se recycler, à l'issue de la formation préalable à la prévention des risques liés à l'amiante, en vue de renouveler l'attestation de compétence « Personnel opérateur de chantier »

Programme

Partie théorique

Rappel de l'enseignement théorique délivré lors de la formation initiale
Présentation des évolutions réglementaires

Mises en situation pratiques sur des plates-formes pédagogiques

Rappel des mises en situation réalisées lors de la partie pratique de la formation initiale
Mise en pratique des évolutions des techniques

Attestation de compétence délivrée si réussite à une évaluation théorique de 20 minutes réalisée à partir d'un questionnaire au choix multiple et à une évaluation pratique d'une heure en continu incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité.

